



Compte rendu de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 JANVIER 2012

L'assemblée générale annuelle clôturant l'exercice 2012 s'est tenue le mercredi 11 Janvier 2012 dans le Cher au domaine de La Grande Garenne à Neuvy-sur-Barangeon.

Le conseiller hélicoptère, M. Mougenot ainsi que M. Rousseau, de la division administrative du BMA, ont été invités à cette réunion.

Le SAPNSC souhaite la bienvenue aux délégués présents, représentant les bases du GH et souligne leur travail de liaison entre le bureau et nos adhérents.

Etaient absents excusés pour raisons de service les délégués de : Ajaccio, Le Touquet, Granville, Le Havre, et Lorient.

1) Délégués présents

ANNECY	Didier	MORTIER
BASTIA	Xavier	ROY
BESANÇON	Eric	IDATTE
BORDEAUX	Pascal	CORDONNIER
CANNES	Gilles	LOSSOUARN
CLERMONT	Franck	GARDA FLIP
LYON	Alain	GUERARD
GRENOBLE	Alain	FRANJOU
GUADELOUPE	Jean-Marc	BATY
LA ROCHELLE	Franck	BONDI
MARIGNANE	Bernard	CLAVÉ
MONTPELLIER	Michel	LAMARRE
PARIS	Gilles	VALANCE
PAU	Géry	BOUCHART
PERPIGNAN	Patrick	SAVES
QUIMPER	Emmanuel	JANTROY
STRASBOURG	Jean Pierre	FOUNE
NIMES	Jean-Pierre	SCHULLER
NIMES	Frédéric	BLYWEERT



2) Renouvellement du bureau : un poste branche pilote

Jean Pierre Schuller arrivant au terme de son mandat, une nouvelle élection a eu lieu. Il a été réélu à l'unanimité et conserve le poste de trésorier qu'il tient depuis plusieurs années avec brio.

3) Bilan financier par le trésorier

Les 179 adhérents de 2011 qui nous ont fait confiance représentent 81% des navigants du GH. L'exercice affiche un bilan équilibré malgré de nombreux déplacements nécessaires à la cohésion de l'ensemble et la défense des intérêts de tous les personnels.

4) Rapport moral du secrétaire général

La difficile période budgétaire de l'Etat et le renouvellement de l'ensemble de notre direction n'ont pas favorisé l'avancement des dossiers en cours. Cependant nous avons pu exprimer auprès des représentants de l'administration notre détermination qui ne fera que se renforcer sur les dossiers prioritaires.

5) Cotisation 2013

Celle-ci est maintenue à 110€, la bonne gestion nous permettant d'avoir les réserves suffisantes pour l'année à venir ; l'éventualité d'une augmentation a été évoquée pour 2014. Le trésorier accepte toujours le règlement fractionné pour ceux qui le souhaitent.

6) Echanges avec les représentants du BMA

Le conseiller hélicoptère a apporté des précisions sur les points suivants :

- ❖ CVFDR : la moitié des 18 appareils restant seront équipés pour fin 2012. Les 9 autres devraient se finaliser en 2013.
- ❖ Aménagement de l'intérieur des appareils : nous avons demandé que les équipements n'entraînant pas de modification de navigabilité soient réalisés rapidement par décision de l'autorité d'emploi (chef du BMA) par exemple, housses de siège, protections de porte et plancher, planchettes éclairées et caisses de rangements.
- ❖ Protection des équipages : outre la nécessité de blindage pour les bases effectuant des missions de police, notamment Paris, nous avons insisté pour que soit pris en compte la manutention de nos civières générant des traumatismes dorsaux importants tant que nous n'aurons pas de système réellement adapté.
- ❖ Au sujet du MCO (Budget pour le Maintien en Conditions Opérationnelles : 17000 h en 2011) les restrictions de potentiel de fin d'année dues aux incidents ayant amené des échanges majeurs imprévus ont altéré la capacité opérationnelle de nombreuses bases. Afin d'éviter le transfert financier de pièces de rechange contre des heures de vol nous avons demandé qu'une réserve suffisante soit budgétée indépendamment du MCO prévisionnel.
- ❖ Balises de détresse : nous avons rappelé les inquiétudes des équipages nos balises ne répondant toujours pas à leur fonction par la rupture de la liaison d'antenne.

7) Questions reçues des bases – dossiers en cours

- ❖ **La GIPA** (Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat) a fait l'objet d'un dossier remis aux délégués et est maintenant sur le site internet du SAPNSC avec le programme excel de calcul.
- ❖ **CET** : la complexité liée aux modifications de texte a amené des précisions ; notice explicative distribuée et sur le site du SAPNSC.
- ❖ **CRPNAC**

Adhésion à la CRPNAC pour les agents titulaires : impossibilité car il faut être affilié au régime général, la CRPNAC étant une caisse de retraite complémentaire.

Arrêté 2011-1500 du 10 novembre 2011 prenant effet au 1^{er} janvier 2012 : celui-ci modifie les conditions de liquidation des droits à venir (calcul des pensions) et entraîne une augmentation des cotisations pour les 5 prochaines années. La surcotisation obtenue par le SAPNSC en 2006 représente donc un avantage majeur dont chacun peut mesurer l'ampleur aujourd'hui. Le détail des changements est bien détaillé sur la notice « Horizon 2012 » de la CRPNAC, que vous retrouverez sur notre site avec cet arrêté et le nouveau code de l'aviation civile revu pour la partie retraite.
- ❖ **Régime indemnitaire et régime de travail : différences BASC / GH** : déjà à l'ordre du jour des deux derniers CTPL le sujet sera réaffirmé au directeur général pour action faute de quoi une action en justice est déjà préparée par notre conseil.
- ❖ **Forfaitisation du temps de travail** : le SAPNSC affirme son opposition à une forfaitisation sans négociation essentielle liée à une contrepartie financière très conséquente et qui amènerait forcément une consultation générale préalable.
- ❖ **Coucher du soleil pénalisant les bases de l'ouest** : nous comprenons le désagrément lié. Ce sujet évoqué l'an passé sera abordé au prochain CTPL pour étudier une alternative acceptable par tous.
- ❖ **Coefficient pour l'éloignement et l'insularité des navigants affectés outre mer** : déjà abordé lors de différentes commissions nous nous efforcerons de déterminer des critères acceptables à soumettre à l'administration pour des bonifications éventuelles.
- ❖ **FIM** : l'obligation faite d'utiliser Open Office a forcé notre ami Géry à abandonner la maintenance d'un programme pourtant très abouti. Le GH envisage le développement d'un logiciel qui représente des coûts particulièrement conséquents. Nous proposerons le maintien des FIM actuelles sur des ordinateurs travaillant sous excel hors réseau voire toute autre alternative plus économique.
- ❖ **Désinfection bactérienne de nos appareils** : cette demande déjà réitérée auprès du médecin du GMA n'est pas résolue à ce jour. Contact sera pris avec l'OSA pour qu'enfin un matériel adéquat soit mis à notre disposition. La solution Bio Zone pour les décontaminations/désodorisation de tous types de véhicules, (hélicoptères, camions, VSAV) déjà envisagée en 2009 sera relancée.
- ❖ **RC d'avant 1994** : il est rappelé qu'à ce jour ces RC sont automatiquement accordés sans pouvoir figurer sur nos FIM. Ils seront intégrés au stock de chaque agent dès consolidation des RC jusqu'au 31 décembre 2007.
- ❖ **Dossier instructeurs** : nous avons appris que le dossier non amendé par rapport à la proposition du 19 avril 2010 était en cours de transmission à la Fonction publique pour étude. Le SAPNSC sera présent le 18 avril à midi pour rencontrer les personnels lors de la réunion des instructeurs.
- ❖ **Surcharge de travail du bureau contrôle** : le vieillissement du parc, les sous-traitances éloignées (Albacete en Espagne et Donauwörth en Allemagne), le nombre d'appareils à 35 EC145 plus 4 Ecureuils, génère un surcroît de travail notamment pour notre équipe du contrôle. Le SAPNSC ira en février à Nîmes pour rencontrer les intéressés et débattre de solutions convenant à tous. Ce sera aussi pour nous l'occasion de rencontrer tous les navigants de l'Echelon Central.

- ❖ **Critères de mutation** : il est rappelé que le dernier règlement intérieur reprend tous ces critères au Titre 3 - 4 - Personnels navigants / Mutations.
- ❖ **Martinique** : le BMA a confirmé le recrutement de 3 pilotes et 3 MOB en vue de l'ouverture d'une base en Martinique dans le courant du 3ème trimestre 2012. L'avis de recrutement sera ciblé pour cette base, mais auparavant le GH fera un appel à candidature en interne. (Une affectation outre mer est prononcée pour une durée minimale de 4 ans ; toute durée inférieure ne pourrait se faire que sous forme de renfort de longue durée).
- ❖ **Echéance pour les équivalences PART 66 de nos MOB** : Afin d'éviter une hémorragie de notre savoir faire, notre direction ne prévoit aucune équivalence pour les années à venir. Affaire à suivre au profit de nos collègues.
- ❖ **Dossier ISS** : les directeurs de l'an passé et leurs promesses nous ont maintenant quittés. Malgré les difficultés à rencontrer le nouveau directeur général, nous maintenons la pression sur nos interlocuteurs pour que ces annonces ne restent pas vaines.
- ❖ **Evolution du coefficient de métier des MOB** : à chaque rencontre avec nos instances dirigeantes il est rappelé avec insistance que ce coefficient minorant n'est plus d'actualité et nécessite une revalorisation.
- ❖ **Perspectives de recrutement proches** : recrutement 2010 = 1 MOB, en 2011 aucun PN recruté. En 2012 le GH exprime le besoin de 3 MOB et 3 pilotes.
- ❖ **Détachement du Luc** : une note du 19 décembre dernier adressée au préfet du Var, définit les futures dispositions de l'implantation de cet hélicoptère dans ce département. Le directeur a proposé au cabinet du ministre qui l'a accepté, de mettre un terme à l'expérimentation de ce détachement le 31 octobre prochain. Ce dernier avait débuté en mai 2009. A compter du 31 octobre 2012, un appareil serait positionné de novembre à mai sur la base de Cannes (prévue pour accueillir 2 machines) et armerait le détachement saisonnier du Luc en tant que Dragon 83 de mai à octobre. Nous nous rapprocherons de notre direction pour connaître le futur fonctionnement de ce détachement pour que tous les personnels concernés par ces nouvelles décisions ne soient pas lésés.

Conclusion

Malgré la conjoncture difficile le GH a secouru 13500 personnes en 2011 soit une personne secourue toutes les 39 minutes !

L'approche d'élections majeures pourra ralentir les prises de décision de nos responsables mais soyez assurés que le SAPNSC comme il l'a toujours fait depuis plus de 20 ans s'attachera à la défense de notre outil de travail et des personnels navigants du Groupement d'Hélicoptères.

La forte représentativité octroyée par votre adhésion et l'appui des délégués des bases nous conforte dans nos actions et nous continuerons à défendre les intérêts généraux des navigants avec ténacité et enthousiasme pour les années à venir.

Le Secrétaire Général

Xavier ROY



Le Secrétaire

Gilles LOSSOUARN.

